

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18392 - 71ÈME ANNÉE

Olivier Bancoult écrit à David Cameron

Opportunité historique pour le retour des Chagossiens aux Chagos



À 9 mois du renouvellement du bail permettant aux États-Unis d'exploiter la base militaire de Diego-Garcia dans l'archipel des Chagos, le dirigeant du Groupe Réfugiés Chagos a adressé une lettre au Premier Ministre de Grande-Bretagne. Il demande à David Cameron de profiter de cette opportunité historique pour permettre la réinstallation des Chagossiens dans leur pays d'où ils ont été chassés au moment de la construction de la plus vaste base militaire de l'armée américaine en dehors des États-Unis.

Olivier Bancoult est actuellement en mission à Londres. Il vient de faire parvenir au Comité Solidarité Chagos la lettre qu'il a adressée ce jeudi, en tant que dirigeant du Groupe Réfugiés Chagos, au Premier Ministre de Grande-Bretagne David Cameron. C'est une lettre très importante, puisqu'elle prend place à moins de 9 mois du renouvellement du bail

liant la Grande-Bretagne et les États-Unis sur Diego Garcia.

Olivier Bancoult y réaffirme avec force l'opportunité historique dont disposent les deux grandes puissances de rétablir enfin - après un demi-siècle d'un scandaleux arbitraire - les Chagossiens dans leur droit au RETOUR SUR LEUR TERRE NATALE.

La récente étude sur la faisabilité

d'une réinstallation conclut à l'absence d'obstacle à cette réinstallation. La décision est politique, intégralement POLITIQUE.

« Le Comité Solidarité Chagos La Réunion soutient plus que jamais la lutte des Chagossiens dans ce qui sera nous l'espérons toutes et tous, la dernière ligne droite à l'issue positive », voici le texte de la lettre adressée par Olivier Bancoult à David Cameron.

Lettre adressée au Premier ministre de la Grande-Bretagne**«La réinstallation des Chagossiens aux Iles Chagos»**

Monsieur le Premier Ministre,

Je m'adresse à vous de la part de l'ensemble de la Communauté Chagossienne qui se trouve aujourd'hui, sans que nous en soyons responsables, dispersée à Maurice, aux Seychelles et au Royaume-Uni, et animée d'un désir passionné de retourner sur sa terre d'origine.

La déportation injuste que nous avons subie il y a une génération a jeté l'opprobre sur le Royaume-Uni, et a réduit à néant son affirmation de respect des droits humains dans ses territoires d'outre-mer. Elle a été une catastrophe pour notre communauté.

Privés de l'existence simple, saine et satisfaisante que nous avions auparavant dans notre archipel, avec un emploi assuré et un logis à nous, nous avons été plongés dans la pauvreté et le désespoir, avec des manques criants en matière d'éducation, de logement, de santé et d'emploi.

Alors que nous parvenions à vivre dans nos îles de la rétribution de notre dur labeur, nous avons été forcés de dépendre de tâches très mal payées et d'allocations de survie. Nous désirons ardemment sortir de cette dépendance par le rétablissement de notre vie de travail sur les îles Chagos.

Des études récentes ont montré qu'il n'y avait aucun obstacle, ni légal ni d'un autre ordre, à notre réinstallation. Notre communauté se tient prête, désireuse de ce retour, et volontaire pour mobiliser les compétences nécessaires pour faire revivre une économie et un mode de vie abandonnés. Nul n'est mieux placé que nous les Chagossiens pour être les gardiens vigilants qui préserveront cet environnement unique au monde.

Il y a aujourd'hui une opportunité unique de réparer les torts dont nous avons souffert. L'Administration U.S. est clairement décidée à accepter la réinstallation, au moment où le renouvellement prochain de l'accord de 1966 offre une ouverture qui ne se reproduira pas avant de longues années. En toute hypothèse il n'y eut jamais la moindre raison fondée sur des principes à la base de notre déportation, comme le démontre dans la lettre ci-jointe le Professeur Lawrence Korb, ancien As-

sistant au Secrétaire d'Etat de la Défense U.S. (1). Le prix payé par les Chagossiens a été à la fois cruel et inutile.

Bien qu'il puisse exister des vues divergentes au sein du Cabinet lors de la prise de telle ou telle décision, nous vous demandons instamment de faire prévaloir vos qualités d'homme d'Etat en assurant un juste rétablissement de notre droit fondamental de retour sur notre terre natale, ce qui mettra un terme à notre exil.

L'Histoire montrera que le respect des normes de civilisation fondamentales n'est aucunement incompatible avec la défense effective du royaume. Votre soutien est crucial pour qu'advienne une réinstallation réussie. Cela démontrera que les gouvernements du Royaume-Uni et des U.S.A. sont en mesure de faire preuve de la stature morale qui corrigera les torts que nous avons endurés durant près d'un demi-siècle.

Olivier BANCOULT
Leader du Groupe Réfugiés Chagos
(Maurice et Royaume-Uni)

(1) Dans cette lettre d'octobre 2010, adressée au conseil d'Olivier Bancoult, Me Richard Gifford, le Pr. Lawrence Korb fait état de son expérience d'Assistant au Secrétaire d'Etat à la Défense et de ses 23 années de service dans la Réserve Navale U.S. avant d'écrire : "Je ne vois aucune raison de sécurité nationale qui interdirait le retour des Chagossiens aux Chagos. De fait, après avoir réexaminé toute l'histoire, je ne comprends pas pourquoi ils furent expulsés dans les années 1960 et 1970". Et il ajoute: "Il n'y a aucune bonne raison de penser que le retour des Chagossiens à Diego Garcia saperait la mission de la base. Il existe de par le monde nombre de bases avec la population indigène vivant à proximité et même avec un personnel issu de cette population".

Riposte syndicale à la contre-offensive du patronat

La grève du BTP gagne en importance

La tension est montée d'un cran hier dans le secteur du BTP. Les grévistes ont accentué la mobilisation et ont répondu par une lettre ouverte à la conférence de presse tenue dans la matinée par la FRBTP.

Le deuxième jour de grève dans le BTP a débuté par une action symbolique. Des grévistes se sont regroupés à l'entrée Ouest de Saint-Denis à l'heure de pointe le matin. Ils ont distribué des tracts à proximité d'une piste d'accès au projet de route en mer, dite NRL. Pour justifier l'arrêt de tous les grands chantiers au profit de ce projet peu réaliste, la Région avait en 2011 promis que la NRL créera 8.000 à 12.000 emplois. On est bien loin de cette promesse et la réalité montre un chiffre 10 fois moins important en prenant en compte les emplois directs et indirects.

La NRL à l'arrêt

Censée apporter la solution miracle aux problèmes du BTP provoqués par l'arrêt des grands chantiers et la révision des politiques de l'État en matière de logement, la NRL est un des symboles de la crise traversée par un secteur stratégique. D'ailleurs, tout y est à l'arrêt en ce moment, plus un seul galet n'est jeté à la mer.

Posté devant ce point d'accès, les grévistes ont distribué des tracts. Puis ils sont partis dans l'Ouest faire la tournée de nouveaux chantiers pour informer avec succès les travailleurs de la situation.

Les négociations salariales sont actuellement bloquées. Les syndicats proposent une augmentation de 3 %

pour 2016. La FRBTP a tenu ce jeudi matin une conférence de presse pour justifier son refus d'accéder à cette demande. La position du patronat est la suivante : 0 % d'augmentation.

La FRBTP se retranche derrière la crise du secteur, les nombreuses liquidations d'entreprise et un carnet de commandes qui peine à se remplir. Elle déplore notamment que le Plan logement outre-mer signé en grandes pompes par Manuel Valls en juin dernier à Saint-Denis ne se concrétise pas.

Où est passé l'argent du CICE ?

Ces arguments sont loin de convaincre les syndicats. Ils ont répondu aux patrons par une lettre ouverte.

« Le patronat affirme qu'il n'y a pas d'activités, mais nous pensons qu'ils ne connaissent pas la réalité du terrain au vue du nombre de chantier BTP que nous sommes allés visiter », écrit l'Intersyndicale du BTP qui poursuit : « les patrons affirment que ce ne sont pas eux de faire l'activité. Nous demandons fermement à l'Etat de cesser de verser le CICE si cela ne débouche pas sur de l'activité et de l'emploi. C'est de l'argent donné aux actionnaires ! Pour rappel, en 2016 le CICE représentera une subvention de 9 % de la masse salariale accordée aux

entreprises pour développer l'activité et l'emploi. Les impossibilités annoncées par les organisations patronales au titre des augmentations de salaire sont contrées par certaines entreprises qui ont d'ores et déjà accordé des augmentations de plus de 3 % cette année ».

Nouvel appel à la négociation

Les syndicats dénoncent également « le comportement inadmissible de certaines entreprises en activité », qui « fonctionnent quasi exclusivement avec des intérimaires » pour qui l'exercice du droit de grève est quasi-impossible.

L'Intersyndicale appelle le patronat à la raison : « Patron vous ne souhaitez pas négocier ? Vous nous provoquez, nous sommes patients mais cette patience va atteindre sa limite et les prochaines actions seront plus musclées et vous en serez les responsables ».

Et de conclure : « si vous souhaitez arrêter le conflit avant que cela ne dégénère il est temps de se réunir et de trouver une solution car nous n'avons jamais fermé la porte des négociations ».

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Importante manifestation au 9e jour de la grève générale

Le préfet de Mayotte refuse de recevoir une délégation d'élus et de syndicalistes

Hier à Mamoudzou, une manifestation comptant plusieurs centaines de personnes est partie de la place de République pour se diriger vers la préfecture. Des maires, conseillers départementaux, parlementaires et élus avaient rejoint les syndicats. La préfecture est restée fermée, aucune délégation n'a été reçue par le représentant de l'État. La grève générale continue à Mayotte pour obtenir l'égalité réelle.

Mayotte a connu hier un 9e jour de grève générale. Dans plusieurs points de l'île, la population a dressé de nouveaux barrages. L'Intersyndicale appelait à un rassemblement place de la République à Mamoudzou. L'itinéraire prévu devait mener le défilé à la préfecture.

Les syndicats avaient à leurs côtés de nombreux élus : parlementaires, conseillers départementaux de la majorité et de l'opposition notamment. « Nous apportons notre soutien aux grévistes comme nous l'avons annoncé il y a trois jours, et parce que c'est la suite logique de la motion que nous avons signée le 8 décembre dernier, avec les parlementaire et le président de l'association des maires », a indiqué au Journal de Mayotte le président du

Conseil départemental Soibahadine Ibrahim Ramadani.

Plusieurs centaines de personnes ont alors marché vers la préfecture. Une délégation de syndicalistes et d'élus comptait être reçue par le préfet. Elle s'est heurtée aux boucliers des policiers. Aucun dialogue n'a donc eu lieu hier entre le représentant de l'État et les responsables politiques et syndicaux de Mayotte.

Pour l'égalité réelle

Ce refus de discuter a suscité l'indignation de Daniel Zaïdani, ancien président du Conseil général : « Cette marche collective avait été annoncée suffisamment à l'avance

pour que le préfet ouvre un espace de dialogue avec les élus que nous sommes et les syndicalistes. Là, nous nous trouvons devant un portail fermé et un mur anti-agression ! Il reste coupé de la réalité actuelle, c'est un symbole fort ! », a-t-il dit au Journal de Mayotte.

Lancée depuis mercredi 30 mars à l'appel des syndicats, la grève générale est fortement soutenue. Les revendications portent sur l'application à Mayotte du Code du Travail, l'égalité des prestations sociales avec la France et de la sur-rémunération avec La Réunion. Ils demandent aussi une revalorisation des retraites. Toutes ces exigences sont regroupées sous le mot d'ordre d'égalité réelle.

Une banque paralysée par un mouvement social

Plus d'une semaine de grève à BNP-Paribas Réunion

La Direction du Travail a présidé hier une réunion de médiation entre les syndicats de la BNP-Paribas et la direction régionale. Cette rencontre n'a pas permis d'aboutir à une sortie de crise. Le conflit est très suivi, et des salariés occupent les locaux.

La grève se poursuit dans la filiale réunionnaise de la BNP-Paribas. La revendication des salariés porte sur une augmentation mensuelle de 100 euros, et une prime annuelle de 1.500 euros. Ils estiment que la banque a largement de quoi financer cette avancée, car elle a affiché 10 millions d'euros de bénéfices en 2014, et 12 millions

sont attendus pour 2015.

Face à la prolongation du conflit, la DIECCTE a proposé une médiation. Elle a présidé cette rencontre entre les représentants du personnel et la direction. Au bout de plusieurs heures de discussions, les points de vue n'ont pas pu se rejoindre. La direction de la BNP-Paribas reste intransigeante et refuse de satisfaire

la revendication. En conséquence, la grève se poursuit.

Ce mouvement est très suivi. BNP-Paribas est à l'arrêt à La Réunion. Des travailleurs ont également décidé d'occuper le siège de la filiale réunionnaise de la banque, situé rue Juliette Dodu à Saint-Denis.

Billet philosophique

Stop à l'indifférence sur la loi d'égalité réelle !

Jamais on ne tirera assez l'attention de nos compatriotes réunionnais sur l'importance de la décision qui sera prise pour leur avenir par les parlementaires français à Paris dans quelques mois. Les dirigeants de l'État envisagent en effet de faire voter cette année un « projet de loi d'orientation relative à l'égalité réelle outre-mer », qui serait appliquée dans les 25 ans à venir. Mais pourquoi les classes dominantes au pouvoir ne font-elles quasiment rien pour nous faire prendre conscience des carences de ce projet et pourquoi cultivent-elles l'indifférence à ce sujet ?



La résistance réunionnaise contre les inégalités de notre société s'est exprimée le 31 mars dernier dans un grand défilé intersyndical à Saint-Denis.

Dans les 35 recommandations du rapport Lurel déclinées le 15 mars dernier en 23 axes et 75 propositions avec les 13 articles du projet de loi pour l'égalité réelle outre-mer, on constate que ce texte ne répond en rien aux graves problèmes économiques, sociaux, environnementaux, culturels et institutionnels auxquels le peuple réunionnais sera confronté d'ici 2040 et dans les décennies suivantes. Pire encore : il ne remet pas en cause le système néo-colonial mis en place depuis 70 ans, après l'abolition officielle du statut de colonie de La Réunion par la loi du 19 mars 1946.

Des militants réunionnais de la société civile ont évoqué récemment ces problèmes, comme par exemple Reynolds Michel, président de l'association E.P.I. (Espace pour Promouvoir l'Interculturel), qui a publié une tribune libre où il plaide notamment pour « l'urgence de changer radicalement de modèle ». Et il pose

cette question importante : « Est-ce qu'une vision partagée d'un autre modèle de développement pour La Réunion est possible ? ».

« Les Ultramarins, ... des naïfs ? »

Nous pouvons citer également l'universitaire, juriste et politologue André Oraison, qui pose la question sur le rapport de Victorin Lurel : « le député socialiste de la Guadeloupe prend-il les Ultramarins pour des naïfs ? ». En effet, dit-il, « on peut douter que ce document puisse changer de manière radicale, au cours des 25 prochaines années, la situation catastrophique dans laquelle se trouvent les DOM ».

Cela va dans le même sens que les prises de positions publiques exprimées à ce sujet depuis plusieurs semaines par l'élu et militant

communiste réunionnais Paul Vergès pour attirer l'attention des citoyens et élu-e-s du pays sur l'importance de se mobiliser ensemble face aux carences et effets néfastes de ce projet de loi. Et ce mardi 5 avril, il a une fois de plus lancé cet appel à « l'union des Réunionnais pour créer les conditions d'une solution équitable » car « il est juste temps de se réunir pour éviter la catastrophe ».

Oui à la résistance

Chez les détenteurs de pouvoirs, qui assume ses responsabilités en étudiant ce dossier, en prenant conscience de ses dangers et en faisant des propositions ? C'est le règne de l'indifférence, que dénonce le chanteur français Gilbert Bécaud dans une célèbre chanson, dont voici le refrain : « Les mauvais coups, les lâchetés - Quelle importance - Laisse-moi te dire - Laisse-moi te dire et te redire ce que tu sais - Ce qui détruit le monde c'est : l'indifférence ».

Et voici sa dernière strophe : « L'indifférence - Avant qu'on en soit tous crevés d'indifférence - Je voudrais la voir crucifiée l'indifférence - Qu'elle serait belle écartelée l'indifférence ». Face aux menaces qui pèsent sur les Réunionnais dans les années à venir, surtout sur les plus pauvres, disons donc stop à l'indifférence sur la loi d'égalité réelle et oui à la résistance !

Roger Orlu

Ot é

Zabo frazil ké ti koné, la flèm la fain va fé pété.*

Zot i souvien la gèr dann l'Irak ? Na poin si tèlman lontan sa l'arivé. Touléka, mi rapèl bien sé-pa lo ri la manké, sé-pa lo moun la pans do ri i sava manké, mé in kantité d'moun la parti dann bann gran sirfas pou fé provizyon do ri. Tou zis si demoun té i bataye pa : tousa pars zot la gingn la krintiv mank lo pli nésésèr. Mèm bann demoun bien rézonab l'avé konm pèrd la tête.

Biensir sa la dir in koup de tan é kan l'moun la vi l'avé touzour d'ri dann magazin zot l'arète ashté. Mé zot l'avé si tèlman ashté ké z'ot l'arzan té kourt é si zot l'avé do ri, zot l'avé pi kari épi d'ot nésésité. L'èr-la zot la komans atak magazin pou vol sak zot té i trouv mèm si té pa bien nésésèr. L'éte konm in van k'té i rann fou. In pé lé mor brilé dann magazin. Sa la dir kék z'ané sa, aprésa la mode la pasé.

Kosa sa i fé pans amoin sa ? Sa i fé pans amoin ké si nout l'ékonomi lé mal roganizé é li lé mal roganizé v'ariv in zour l'éspri d'moun va anbalé ankòr in kou épi v'ariv tout sort dé shoz. Zot i koné l'éspri fèb sa i mank pa sa é dann nout sistèm ni konstat nou lé bien frazil pars nou lé pa mète de nou. Mi koné pa koué zot i pans mé moin mi kalkil lo sistèm dominasyon lé pou kék shoz dann nout frazilité é moin na dann mon tèt la shanson Madina kan i di : « Zabo frazil ké ti koné, la flème la fain va fé pété ! ».

** I shant sa dann « Madina prêt amoin ton grèg » - in shanté par Maxime Lahoppe épi Bénoite Boulard.*

Justin

« I diré li nana in fèr dann né ! » - In kozman po la rout

Kisa na in fèr dann né ? Dabitid bèf na i fèr dann né. Pou kosa i mète ali in fèr dann né ? Pou bien komann ali, é pou pa donna li l'anvi shanj shomin, sansa gingn la parès pou ral son sharjman kann. Dakor ! Mé ka i di sak moin la mark anlèr-la, la pa pou bèf k'i koz, mé pou d'moun. Dann ékèl ka i di sa pou d'moun, i di sa dann ka in moun i gingn pi komann ali par li mèm. I diré li lé pi mète dé li. Dann kèl ka i di sa ? In momon i pé dir dopi son garson i koz avèk in fiy li na konm lo fèr dann né : i komann ali, i fé fèr ali dé shoz lé pa posib, i pran son l'arz. Moin lé sir zot i koné dé ka konmsa, sansa zot la koni dé ka konmsa, mé la pa in rézon pou fé parèy. Kroir amoin sé pa kroir in kouyon !